

Réf: Dossier 430651

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE TELECOM ET SERVICES » en abrégé « ATS »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER BELLE VILLE 2
NON LOIN DE TERRE ROUGE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE TELECOM ET SERVICES
» en abrégé « ATS »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, AMENAGEMENT FONCIER, TRAVAUX TELECOM, TRANSPORT, LOGISTIQUE, LIVRAISON, GARAGE. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER BELLE VILLE 2
NON LOIN DE TERRE ROUGE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M TOURE ABOUDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08076 du 13/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48735/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

